Décade du 20 au 30 Juin 2009

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Au cours de cette décade, les pluies ont intéressé l'ensemble du pays. Pour beaucoup de localités du Centre et du Nord du pays ces pluies sont les premières de la saison et sont par rapport à la normale un peu précoces. Les hauteurs enregistrées dépassent 20 mm dans beaucoup de localités (cf. tableau pluviométrique) mais il est recommandé d'attendre encore pour procéder aux semis en humide, les dates moyennes d'installation de l'hivernage se situant dans la deuxième quinzaine de Juillet. Cette prudence est d'autant plus nécessaire que l'hivernage 2009 est prévue déficitaire, les faux départs étant courants pour ces années.

Dans la moitié Sud, l'essentiel des pluies a été enregistré entre le 22 et le 25 Juin. La façade Est a été mieux arrosée surtout au niveau de la région de Kédougou. Les hauteurs enregistrées ont graduellement baissé jusqu'à la région de Ziguinchor où elles ont été par endroits, insignifiantes (moins de 5mm). Dans cette partie du pays, les semis et la préparation en humide des champs sont en cours. Au niveau de la région de Ziguinchor, des ilots sont encore à l'attente de bonnes pluies permettant le démarrage des semis de cultures pluvial avec un léger retard par rapport aux normes saisonnière. Cependant, dans les région de Kaolack et de Fatick où les pluies de semis ne se sont pas encore généralisées, aucun retard n'est à signaler.

Avec les pluies précoces de cette décade, la situation pluviométrique est, par rapport à la normale, devenue excédentaire au niveau des régions de Louga et Matam et dans les départements de Bambey, de Kaolack et de Tambacounda. Sur le reste du pays, on note un déficit, plus prononcé à l' Ouest.

Tableau pluviométrique

Stations	Déca	ıde	Saison				
	Cumul NJ		Cumul	NJ			
Saint Louis	3,7	1	3,7	1			
Podor	1,6	2	3,4	3			
Matam	53,9	3	76,8	9			
Ranérou	32,6	3	69,6	7			
Louga	23,9	1	23,9	1			
Linguère	22,4	2	32,1	6			
Diourbel	4	3	5,1	5			
Bambey	72,5	2	72,5	2			
Thiès	10	1	10	1			
Mbour	1,1	1	3,1	2			
Dakar Yoff	0,7	3	0,8	4			
Fatick	19	3	19	3			
Kaolack	4,8	4	39,9	6			
Koungheul	5,8	1	11,5	5			
Nioro du Rip	7,8	3	19,1	6			
Tambacounda	46,2	2	163,6	10			
Bakel	15,6	3	38,4	8			
Kédougou	54,7	3	134,6	20			
Goudiry	33,5	4	33,5	4			
Vélingara	24.9	2	76.6	6			
Kolda	26,8	2	76	9			
Ziguinchor	20,8	4	83,8	13			
Bignona	3.1	2	61.6	6			
Cap skiring	3.7	2	35.2	5			

Situation hydrologique

Au cours de cette troisième décade du mois de juin 2009, la situation hydrologique se caractérise, pour certains cours d'eau non régulés du pays par l'assèchement ou l'épuisement pour d'autres. Le fleuve Sénégal est soutenu par les apports du barrage de Manantali.

FLEUVE SENEGAL

-STATION DE BAKEL

A la station de Bakel sur le fleuve Sénégal, le plan d'eau a été en hausse durant la seconde moitié de la décade. Le maximum moyen journalier a été de 324 cm le 27 juin 2009 contre 381 cm le 30 juin 2008.

-STATION DE MATAM

Le plan d'eau a été en hausse pendant cette troisième décade. Le maximum de la décade a été de 274 cm le 27 juin 2009. La cote maximale observée

durant la troisième décade du mois de juin 2008 était de 296 cm.

-STATION DE PODOR

Durant cette troisième décade du mois de juin 2009, le plan d'eau a légèrement fluctué entre les cotes de 287 cm observée les 26 et 27 juin et 290 cm observée les 22 et 23 juin 2009.

La cote maximale observée a été de 298 cm le 21 juin 2008.

FLEUVE GAMBIE

-STATION DE MAKO

A la station de Mako sur le fleuve Gambie, les premiers écoulements sont survenus le 23 juin 2009 avec une cote moyenne journalière de 92 cm. Le 28 Juin 2009 la cote à l'échelle était de 128 cm. Le 30 juin 2008 la cote maximale de la décade a été enregistrée, elle a été de 163 cm.

Situation agricole

I - MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

Les travaux de préparation des sols se poursuivent par endroit, à travers les opérations de débroussaillage des champs de culture, de défrichage, de nettoyage et de brûlis. Si la mise en place des facteurs de production, notamment semences (arachide, céréales, niébé etc.) et engrais, est en cours et à un rythme très élevé, il n'en est pas de même pour les cessions lesquelles restent encore timides à l'exception de l'arachide dont la cadence de vente est à présent très satisfaisante (jusqu'à 89 % dans certaines régions comme Diourbel). La disponibilité des prix de cession des intrants subventionnés a contribué à cette évolution positive.

Semences Arachide

La mise en place et la cession des semences se déroulent de manière rassurante. L'objectif de mise en place est de cinquante mille (50 000) tonnes de semences dont 18 000 T de la variété 55.437 ; 22 000 T de 73.33 ; 1 000 T de 28.206 et 9 000 T de 69.101. A la date du 28 juin 2009, sur un objectif de 50 000 tonnes base coques, 38 008 tonnes (16 058 T

de la variété 55.437; 16 308 T de 73.33; 860 T de 28.206 et 4 782 T de 69.101) ont pu être reconstituées et mises en place, soit un taux de mise en place de 83,85 % contre 64,51 % la semaine dernière. Les cessions portent sur 22 431 T contre 13 856 tonnes la semaine dernière, soit un taux de cession de 59,02 % par rapport aux mises en place effectives.

Dans la plupart des régions, aucun stock de fongicide n'est encore disponible pour le traitement des semences d'arachide.

Enfin, les prix de cession aux producteurs sont fixés par la lettre circulaire N° 1086 MAP/DA du 14 mai 2009, soit 260 F / Kg décortiqué et 100 F / Kg coque.

Semences de maïs

Les objectifs de mise en place portent sur 1 208 tonnes dont 573 tonnes d'hybrides et 635 tonnes de la variété QPM ou de variétés locales. Au 28 juin, 97 tonnes ont été effectivement mises en place (73 T Hybrides et 24 T Maïs local), soit un taux de mise en place de 8,26 %. Le prix de cession aux producteurs est de 180 Fcfa / Kg

Situation agricole (suite)

pour la variété QPM et les variétés locales, et de 1050 Fcfa/Kg pour les hybrides.

Semences de riz

Les objectifs de mise en place portent sur 990 tonnes de semences subventionnées pour la riziculture pluviale. Au 28 juin, 39 tonnes ont été effectivement mises en place, soit un taux 3,94 %.

Semences de niébé

L'objectif de mise en place est de 1050 tonnes. Au 28 juin, 114 tonnes ont été effectivement mises en place, soit un taux 10,85 %. Le prix de cession des semences aux producteurs est de 125 Fcfa / Kg.

Semences de mil/sorgho

Pour le mil, l'objectif porte sur 1 317 tonnes. Pour le sorgho hybride, cet objectif est arrêté à 264 tonnes. Au 28 juin, 64 tonnes ont été effectivement mises en place pour le sorgho hybride, soit un taux 24,24 %. Le prix de cession des semences aux producteurs est de 100 Fcfa / Kg pour le mil et les variétés locales de sorgho. Quant au sorgho hybride,

le prix de cession est de 750 Fcfa/Kg.

Etat des Cultures

Des levées ont été signalées sur les semis de mil et sur ceux de l'arachide des 19 et 24 juin dans la région de Diourbel. Il en est de même de la région de Tambacounda où le mil et l'arachide sont au stade 2 à 3 feuilles.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est relativement calme, le parasitisme n'a pas encore fait son apparition et aucune menace n'a été signalée. A titre préventif, la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) doit prépositionner des UPV et doter de pesticides les régions le plus rapidement possible pour parer à toute éventualité.

Des dortoirs d'oiseaux granivores sont localisés dans la région de Matam et les traitements sont toujours en cours avec les deux (2) UPV déjà prépositionnées depuis plusieurs mois.

Situation pastorale

Les pâturages naturels

Ils sont au stade levée à formation des feuilles au niveau des zones Sud un peu au Sud-est (Kédougou). Au niveau de la zone de Ziguinchor depuis une semaine on observe une pause pluviométrique. Ce tapis herbacé est cependant encore peu exploitable par le gros bétail, seuls les petits ruminants en tirent pour l'instant profit de ce qui existe. Au niveau des autres zones du pays, le tapis herbacé est constitué de paille résiduelle qui se raréfie de plus en plus du fait des travaux de défrichement opérés en vue de l'hivernage accentuant ainsi des difficultés d'alimentation pour le bétail de ces zones respectives.

Le mouvement du bétail

Le déficit fourrager noté a occasionné des sorties d'animaux des zones centre (Nioro, Mbour, fatick, Gossas, Thiès) vers les zones du ferlo, la forêt de kaffrine, kébémer via Louga.

L'abreuvement du bétail

Il s'effectue pour l'instant au niveau des points

d'eau permanents (puits et forages) au niveau des zones Centres (Nord et Sud), Nord et les zones de Tamba et Bakel. Par contre au niveau de la zone de kédougou, il s'effectue au niveau des points d'eau temporaires (mares) qui ont fait leur apparition du fait des pluies enregistrées. Dans la zone de Ziguinchor des mares commencent à faire leur apparition et sont utilisées par le bétail cependant leur niveau de remplissage demeure encore faible.

L'état d'embonpoint des animaux

Il demeure encore passable du fait du tapis herbacé disponible.

La situation zoo sanitaire

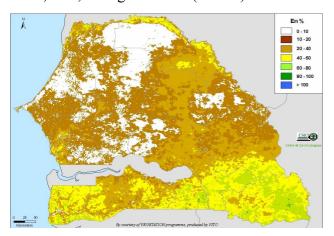
Elle est relativement calme dans l'ensemble du territoire. Aucun foyer de maladie légalement contagieuse n'a été signalé.

Imageries satellitaires

Indice de Croissance Normalisé (ICN)

Les valeurs de l'ICN observées pour cette décade révèlent une installation des cultures et du tapis herbacé dans la région de Kédougou et celle de Ziguinchor. Dans la région de Kolda aussi, l'installation est effective dans la majeure partie des localités. Une partie de cette région et une grande partie de celle de Sedhiou sont un peu en décalage par rapport aux collectivités locales voisines (carte 1). Le tapis herbacé s'est aussi installé dans la zone sylvopastorale sur une bande allant de Tambacounda à Thilogne au Nord.

Dans le bassin arachidier aussi, il faut noter une installation très hétérogène de la saison des pluies notamment dans des zones très localisées comme Sadio, Taïf, Guinguinéo etc. (carte 1).

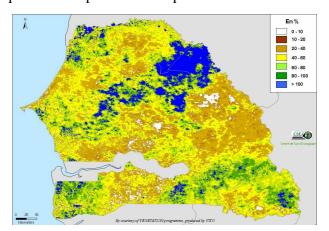


Carte 1 : ICN de la troisième décade du mois de juin 2009

Vegetation Condition Index (VCI)

Les valeurs du VCI montre les zones où un retard ou une avance est notée dans l'installation de la saison de croissance de la végétation. Ainsi, il existe, à la fin du mois de juin 2009, un léger retard localisé dans la partie sud du bassin arachidier, dans la région de Kolda et Sedhiou et dans certaines localités de celle de Kédougou et au Nord de la région de Tamba. Par contre, certaines parties dans les régions de Ziguinchor, Kedougou, Tamba, au

nord-est du bassin arachider et dans la partie nord de la région de Matam sont un peu en avance par rapport aux saisons des 10 dernières années (carte 2). D'autres localités où l'hivernage ne s'est pas encore installé sont en situation normale car la date d'installation habituelle de la saison des pluies n'est pas encore dépassée.



Carte 2 : VCI de la troisième décade du mois de juin 2009

A la troisième décade du mois de juin 2009, il faudrait noter de manière générale une installation de la saison des pluies précoce pour certaine localités ou avec du retard pour d'autres (carte 2). La bonne situation notée la décade passée surtout dans le bassin arachider est en régression. Dans beaucoup d'autres localités, malgré les pluies enregistrées la décade passée, l'installation n'est pas encore effective. Ce qui peut être à l'origine de l'échec des premier semis à sec de céréales.

Tableau pluviométrique décadaire

Semitous Composition Com	STATIONS	ANTER	IEUR	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		CUMU	L
Poder		cum	NJ											DEC.	SAIS.	NJ
Mathem	Saint Louis	0,0	0	-	_	3,7	_	_	_	tr	_	_	_	3,7	3,7	1
Part	Podor	1,8	1	_	_	1,1	tr	tr	_	tr	_	0,5	_	1,6	3,4	3
Ramérou	Matam	22,9	6	_	_	_	_	16,2	_	32,5	_	5,2	_	53,9	76,8	9
Kamel 24,8 2 1 1 1 1 1 2 22,2 1 2 239 239 1 4 239 239 1 1 1 239 239 1 2 239 239 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 2 2 2 2 3 3 4 4 4 5 5 2 3 4 4 4 5 4 5 1 6 6 9 4 8 9 2 2 2 3 0<	Thilogne	89,0	2	_	_	_	_	7,8	_	2,8	_	_	_	10,6	99,6	4
Lauga	Ranérou	37,0	4	_	_	1,2	_	20,2	_	tr	_	11,2	_	32,6	69,6	7
Kebemer 0.9 1 54.2 <	Kanel	24,8	2	_	_	_	_	10,1	_	22,2	_	_	_	32,3	57,1	4
Kebemer 0.99 1 L 542 S42 L L L S42 S42 L L S42 S42 S42 S42 S51 S S L S42 S51 B D D D S22 L L L S24 S21 S51 S Bambey 0.0 0 0 L 2.5 L 0.3 L L L 1.0 L L L L L 1.0 L L L L L L L L L L 1.0 L	Louga	0,0	0	-	_	23,9	_	tr	_	tr	_	_	_	23,9	23,9	1
Dispute 9,7	Kébémer	0,9	1			54,2	_	_		_				54,2	55,1	2
Bambey	Linguère	9,7	4	_	_	20,2	_	2,2	_	tr	_	_	_	22,4	32,1	6
Mbacké	Diourbel	1,1	2	_	_	3,2	_	0,3	_	0,5	_	_	_	4,0	5,1	5
Mbacké 0,0 0 0 0 0 0 0 0 0	Bambey	0,0	0	_	_	69,0	_	3,5	_	_	_	_	_	72,5	72,5	2
Thiés 0,0 0 0 0 10 10 11 11	Mbacké	0,0	0			2,5		_						2,5	2,5	1
Tivaouane	Thiès	0,0	0	_		10,0	_	tr		_	_	_		10,0	10,0	1
Mbour 2,0 1	Tivaouane	0,0	0			11,8	_	_			_	_		11,8	11,8	1
Mérina Dakhar 0,0 0	Mbour	2,0	1		_	tr	1,1	tr						1,1	3,1	2
Dakar Yoff	Mérina Dakhar	0,0	0		_	22,3	_	_	_	_	_	_	_	22,3	22,3	1
Dakar-Hann 0,0 0	Dakar Yoff	0,1	1		_	0,5		0,1			0,1			0,7	0,8	4
Fimela 0,0 0 It It <th< td=""><td>Dakar-Hann</td><td>0,0</td><td>0</td><td></td><td>_</td><td>3,0</td><td></td><td>_</td><td></td><td></td><td>_</td><td>_</td><td>_</td><td>3,0</td><td>3,0</td><td>1</td></th<>	Dakar-Hann	0,0	0		_	3,0		_			_	_	_	3,0	3,0	1
Fimela 0,0 0 u tr u	Fatick	0,0	0	_	1,8	15,0		2,2			_	_	_	19,0	19,0	3
Foundiougne	Fimela	0,0	0			tr								0,0	0,0	
Gossas 12,5 1 9,6 9,6 0,9 0,2 0,3 0,3 0,3 0,3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 4 1 1 0,9 1 5,8 0,0 0 0 0 7,8 1,1 5 5 0 </td <td>Guinguénéo</td> <td>0,0</td> <td>0</td> <td></td> <td></td> <td>19,5</td> <td></td> <td></td> <td>1,0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>20,5</td> <td>20,5</td> <td></td>	Guinguénéo	0,0	0			19,5			1,0					20,5	20,5	
Gossas 12,5 1 9,6 9,6 0,9 0,0 0,2 0,9 0,2 0,2 0,9 0,2 0,2 0,0 0,2 0,2 0,0 0,2 0,2 0,2 0,0 0,2 0,0 </td <td>Foundiougne</td> <td>2,1</td> <td>1</td> <td>_</td> <td>1,0</td> <td>_</td> <td>_</td> <td>2,6</td> <td>_</td> <td>_</td> <td>_</td> <td>_</td> <td>_</td> <td>3,6</td> <td>5,7</td> <td>3</td>	Foundiougne	2,1	1	_	1,0	_	_	2,6	_	_	_	_	_	3,6	5,7	3
Kaffrine 0,8 1	Gossas	12,5	1			9,6								9,6	22,1	
Koungheul 5,7 4	Kaolack	35,1	2	_	3,5	0,2	_	0,9	_	0,2	_	_	_	4,8	39,9	6
Koungheul 5.7 4	Kaffrine	0,8	1	_	_	5,5	_	1,5	_	_	_	_	_	7,0	7,8	3
Nioro du Rip 11,3 3	Koungheul	5,7	4			tr	_	5,8			_	_		5,8	11,5	5
Wack Ngouna 7,5 1	Nioro du Rip	11,3	3		5,5	0,3		2,0						7,8	19,1	6
Tambaounda	Paoskoto	3,6	1	_	10,9	tr	_	2,8	_	_	_	_	_	13,7	17,3	3
Koumpentoum 24,6 5	Wack Ngouna	7,5	1	_	_	15,8	_	tr	_	_	_	_	_	15,8	23,3	2
Koumpentoum 24,6 5 _ _ _ 1,5 2,1 _ _ _ 3,6 28,2 7 Goudiry 0,0 0 _ 11,6 _ 10,2 3,9 _ _ _ 7,8 _ 33,5 33,5 4 Bakel 22,8 5 _ tr tr 11,1 14,0 _ _ _ 15,6 38,4 8 Kidira 24,0 3 _ _ _ 10,5 12,0 _ _ _ _ 22,5 46,5 5 Kédougou 79,9 17 _ 27,1 _ 27,2 0,4 _ _ _ _ 54,7 134,6 20 Saraya 125,8 13 _ 26,2 _ 34,0 _ _ _ 2,7 _ _ 62,9 188,7 16 Simenti 130,7 8	Tambacounda	117,4	8	_	_	_	10,1	36,1	_	_	_	_	_	46,2	163,6	10
Bakel 22,8 5	Koumpentoum	24,6	5				1,5	2,1						3,6	28,2	7
Bakel 22,8 5	Goudiry	0,0	0	_	11,6	_	10,2	3,9	_	_	_	7,8	_	33,5	33,5	4
Kidira 24,0 3	Bakel	22,8	5		tr	tr	1,1	14,0	_		0,5	_	_	15,6	38,4	8
Saraya 125,8 13	Kidira	24,0	3	-	_	_	10,5	12,0	_	_	_	_	_	22,5	46,5	5
Saraya 125,8 13	Kédougou	79,9	17	_	27,1	_	27,2	0,4	_	_	_	_	_	54,7	134,6	20
Simenti 130,7 8	Saraya	125,8	13		26,2		34,0	_						62,9	188,7	16
Kolda 49,2 7	Simenti	130,7	8		_		27,1	0,9		_	tr	_		28,0	158,7	10
Sédhiou 53,1 6 _ _ 11,0 1,3 _ _ _ _ 12,3 65,4 8 Bounkiling 36,5 3 _ 2,8 _ 19,5 _ _ _ _ 22,3 58,8 5 Vélingara 51,7 7 _ _ _ 21,8 3,1 _ _ _ 24,9 76,6 9 Diattacounda 32,0 4 _ _ 12,0 8,2 3,5 _ _ _ 23,7 55,7 7 Ziguinchor 63,0 9 _ _ 16,9 0,3 3,1 _ _ _ 20,8 83,8 13 Bignona 58,5 4 _	Kolda	49,2	7		_	_	_	26,7	_	0,1	_	_		26,8	76,0	9
Bounkiling 36,5 3	Sédhiou	53,1	6	_	_	11,0	1,3	_	_	_	_	_	_	12,3	65,4	8
Vélingara 51,7 7	Bounkiling	36,5	3		2,8	_	19,5						_	22,3	58,8	5
Diattacounda 32,0 4 _ _ 12,0 8,2 3,5 _ _ _ _ 23,7 55,7 7 Ziguinchor 63,0 9 _ 16,9 0,3 3,1 _ _ _ 20,8 83,8 13 Bignona 58,5 4 _ _ _ _ _ 3,1 61,6 6 Sindian 77,8 3 _	Vélingara	51,7	7		_		21,8							24,9	76,6	9
Ziguinchor 63,0 9 _ _ 16,9 0,3 3,1 _ _ 0,5 _ _ 20,8 83,8 13 Bignona 58,5 4 _ _ _ 2,8 _ 0,3 _ _ _ 3,1 61,6 6 Sindian 77,8 3 _ _ _ 4,4 _ _ _ _ 4,4 82,2 4 Cap Skirring 31,5 3 _	Diattacounda	32,0	4				8,2	3,5			_			23,7	55,7	7
Sindian 77,8 3 _ _ _ _ 4,4 _ _ _ _ 4,4 82,2 4 Cap Skirring 31,5 3 _ _ tr 2,7 _ _ 1,0 _ _ 37,2 5 Oussouye 53,9 2 _	Ziguinchor	63,0	9	_	_	16,9	0,3	3,1	_	_	0,5	_	_	20,8	83,8	13
Sindian 77,8 3 _ _ _ _ 4,4 _ _ _ _ 4,4 82,2 4 Cap Skirring 31,5 3 _ _ tr 2,7 _ _ 1,0 _ _ 37,2 5 Oussouye 53,9 2 _	Bignona	58,5	4	_	_	_	_	2,8	_	0,3	_	_	_	3,1	61,6	6
Cap Skirring 31,5 3 tr 2,7 1,0 3,7 35,2 5 Oussouye 53,9 2 16,6 16,6 70,5 3 Cabrousse 39.2 1	Sindian	77,8	3					4,4		_				4,4	82,2	4
Oussouye 53,9 2 16,6 16,6 70,5 3 Cabrousse 39.2 1 3.2 1.3 4.5 43.7 3	Cap Skirring	31,5	3					2,7						3,7	35,2	5
Cabrousse 39.2 1 3.2 1.3 4.5 43.7 3.	Oussouye	53,9	2				_	16,6			_			16,6	70,5	3
	Cabrousse	39,2	1	_	_	_	_	3,2	_	_	1,3	_	_	4,5	43,7	3

tr: Traces np: Non Parvenu NJ: Nombre de jour de pluies